



Communiqué FSU63

Se saisir du 10 et préparer le 18

Suppression de jours fériés, monétisation de la 5^e semaine de congés payés, doublement du reste à charge pour les consultations médicales et augmentation de la franchise médicale, augmentation des jours de carence dans la fonction publique, la liste est longue des attaques contre les salarié·e·s, les privé·e·s d'emploi, les précaires, les jeunes, les retraité·e·s, les malades, pour combler un déficit largement aggravé par les nombreux gouvernements Macron.

Les agent.es de la Fonction publique et les services publics sont en première ligne avec les projets de suppression de 3000 postes en 2026, de non-renouvellement d'un·e agent·e partant à la retraite sur trois et de gel des rémunérations.

Les appels à mobilisation pour la journée du 10 septembre témoignent de la profonde colère de la population non seulement contre le gouvernement Bayrou-Macron mais plus largement contre la politique favorable aux plus riches, aux grandes entreprises et à leurs actionnaires menée depuis l'élection de Macron en 2017. C'est pourquoi la FSU a déposé un préavis de grève couvrant tout le mois de septembre, portant sur les revendications des personnels sur le budget 2026 et sur les moyens des services publics.

La FSU63 appelle à se saisir du 10 septembre et à se réunir dans les jours qui viennent sur les lieux de travail, **pour mettre en débat et définir localement les modalités de cette journée (rassemblement avec des collectifs locaux...)**, pour préparer la grève interprofessionnelle du 18 septembre, pour s'opposer au budget présenté par le gouvernement, à tout budget sous-tendu par les mêmes orientations austéritaires et injustes, et pour exiger d'autres choix pour les services publics, pour l'environnement, pour la justice sociale et pour une tout autre fiscalité.

Ces mobilisations de rentrée doivent être une première étape pour engager sur la durée une opposition massive et unitaire à tout budget qui serait inspiré par les mêmes orientations et pour obtenir des mesures, notamment par une autre politique fiscale, permettant d'augmenter les ressources de l'État et des collectivités territoriales.